



## AXE 2

### ANIMATION VIE DES CAMPUS

**THÈME :** Vie associative

**OBJECTIF DE L'ACTION :** Proposer des formations aux associations étudiantes agréées

**CONTEXTE :** Pour faciliter et développer la vie associative sur les campus et permettre aux responsables associatifs et à leurs membres actifs d'acquérir des compétences et mener à bien leurs projets, l'université souhaite développer un programme de formation avec des temps d'échange de bonnes pratiques. En effet, savoir gérer une association au quotidien n'est pas toujours facile, et bien des aspects du fonctionnement d'une association ne s'improvisent pas : organiser une assemblée générale, gérer une comptabilité, démarches à effectuer pour organiser un événement... Autant de questions qui nécessitent d'être bien formé.

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :** En plus de l'accompagnement individualisé, notamment pour l'aide à la création d'association (action 2.5.2), le pôle initiatives étudiantes souhaite proposer un calendrier de formation aux associations agréées dont les thématiques abordées seraient les suivantes :

- Méthodologie au montage de projet
- Elaboration d'un budget prévisionnel et recherche de financeurs
- Sensibilisation aux risques festifs
- Communication
- Passation

Les formations prendront une forme interactive et seront basées sur des cas pratiques et concrets.

#### **BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :**

- Formations gratuites pour les associations
- Pas de prés-requis nécessaires
- Acquisitions de compétences transmissibles aux autres membres associatifs

#### **CONTRAINTESES/FREINS :**

- Formation en présentiel à privilégier
- Choix du créneau horaire et de la période proposée

#### **TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :**

- À partir de 2026

#### **MOYENS MOBILISABLES : Budget SVE, CVEC**

#### **ACTEURS ET PILOTE\* DE L'ACTION : DVEC\***

#### **INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :**

Taux de participation aux formations + satisfaction